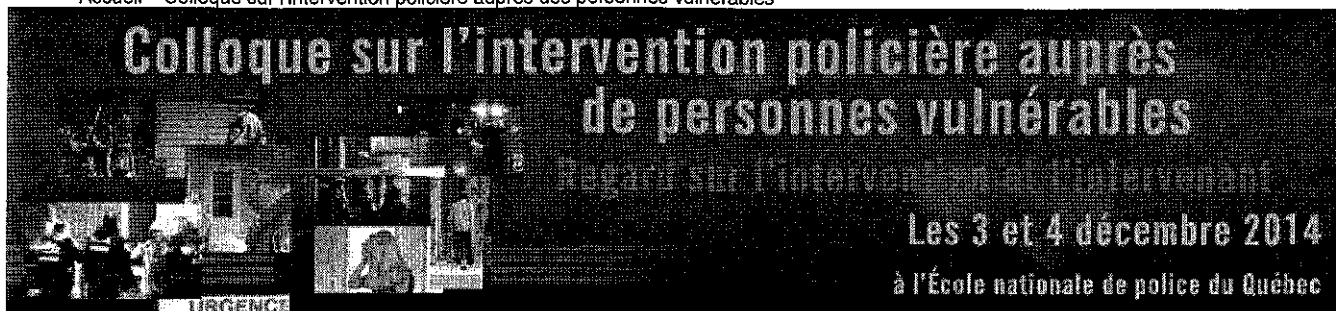


Accueil Colloque sur l'intervention policière auprès des personnes vulnérables



L'École nationale de police du Québec tiendra à Nicolet un colloque sur l'intervention policière auprès des personnes vulnérables les mercredi et jeudi 10 et 11 septembre 2014.

Thèmes abordés

Le Colloque traitera principalement des thèmes suivants:

- La santé mentale
- L'itinérance
- La gestion des émotions et du stress chez le policier

Objectifs

- Regrouper des chercheurs, des enseignants, des praticiens et des intervenants de première ligne dans le but de mettre en commun leurs expertises et leurs travaux respectifs afin de favoriser des échanges d'idées et de connaissances et de susciter des débats et des avancées dans le domaine de l'intervention policière auprès de personnes vulnérables.
- Assurer la diffusion des connaissances les plus actuelles, des idées novatrices et des meilleures pratiques concernant l'intervention policière auprès de personnes vulnérables ainsi que la gestion des émotions et du stress chez l'intervenant.
- Développer un réseau d'échanges et de partenariats avec les divers acteurs du milieu de l'intervention policière auprès de personnes vulnérables de manière à permettre la définition de nouvelles collaborations et de projets communs.

Clientèles cibles

Ce colloque s'adresse :

- À tous les intervenants policiers dont :
 - Moniteurs-instructeurs (communication tactique, intervention physique)
 - Policiers aux relations communautaires
 - Responsables de formation
 - Superviseurs de patrouille
 - Personnes faisant partie d'un service d'aide aux employés
 - Police militaire
 - Police du CN
 - Police des services frontaliers
- Aux spécialistes en itinérance et en santé mentale et au personnel civil et policier des corps de police québécois, canadiens et internationaux
- Aux spécialistes en itinérance et en santé mentale des organisations gouvernementales québécoises, canadiennes et internationales
- Aux professeurs et aux étudiants universitaires (2^e et 3^e cycles) et aux chercheurs des domaines étroitement liés à la problématique des personnes vulnérables
- Aux enseignants des collèges
- Aux organisations parapolicieres :
 - Agence métropolitaine des transports (AMT)
 - Contrôleur routier
 - Services correctionnels (provincial et fédéral)
 - Société de transport de Montréal (STM)

Dernière modification de cette page : Thursday 19 June 2014

Québec 
 © Gouvernement du Québec

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 20 juin 2014

No. : C1001

Secrétaire : 